

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATORZIÈME

1895

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

du nez. Dans ce cimetière, on enterre les morts pauvres dans une simple bière de bois mince qui se pourrit vite : et comme le terrain est propre à la momification ou à la destruction rapide des cadavres (selon la nature de l'inhumation), au bout de quelques mois on retire les os pour creuser de nouvelles sépultures, sans avoir toujours soin de recueillir les restes. La classe pauvre est très mêlée, un peu comme le chien des rues de Buffon : vous excuserez ma comparaison en prenant en considération son exactitude. Les traces qu'a pu laisser la race primitive indienne ont à peu près disparu, et en considérant la forme aplatie de la glabella et de la racine du nez dans le frontal en question, je le crois de provenance blanche. Il faut se rappeler qu'à l'époque de l'intervention française, beaucoup de soldats ont laissé ici des vestiges très reconnaissables de leur passage. Ce n'est donc pas comme crâne *indigène*, mais à cause de sa particularité anatomique que je vous le signale : le fait me paraît peu commun et assez remarquable. Me trompai-je, vous en jugerez :

Si vous tenez *beaucoup* à cette pièce, je vous l'enverrai.

**RÉPONSE AUX OBSERVATIONS CRITIQUES
DE M. DE MORTILLET SUR L'ÂGE DU GISEMENT QUATERNAIRE
DE VILLEFRANCHE**

PAR M. CHARLES DEPÉRET

M. de Mortillet vient de rendre compte dans la *Revue d'Anthropologie*¹ d'une excursion que j'ai eu le plaisir de faire avec lui à la *station préhistorique quaternaire de Villefranche* (Rhône), que j'ai décrite récemment au point de vue stratigraphique et paléontologique².

Dans ce compte rendu, M. de Mortillet m'a adressé, au point de

¹ De Mortillet. *Revue d'anthropologie*.

² Delafond et Depéret. Les terrains tertiaires et quaternaires de la Bresse (*Mémoires du service des topographies souterraines*).

vue de l'âge et de la paléontologie de ce gisement, quelques critiques qui nécessitent de ma part une courte réponse.

Je n'insisterai pas sur une première critique relative à la désignation géographique du gisement, que j'ai indiqué parfois sous le nom de gisement des *Sables du pont de Beauregard*; les sablières étant situées très près de l'extrémité droite de ce pont. Le village de Beauregard est en effet dans l'Ain, à l'autre extrémité du pont; mais il eût été facile à M. de Mortillet, par une lecture attentive de mes notes, de retrouver sans peine l'exacte position des sablières qui sont très connues dans la région.

Une deuxième critique porte sur le nom d'*interglaciaire*, par lequel j'ai cru devoir désigner la position stratigraphique, non pas du gisement, mais de la *faune des sables de Villefranche*. Cette critique a lieu de m'étonner de la part d'un géologue aussi expérimenté que M. de Mortillet. Notre vénérable confrère sait fort bien que l'on désigne certaines couches sous le nom d'*Infra-Lias* ou d'*Infra-Tongrien*, sans qu'il soit nécessaire pour cela que le Lias ou le Tongrien recouvrent les couches ainsi désignées, sur le point même où porte l'observation. De même, il est permis de désigner une faune, et, à la rigueur même, un gisement sous le nom d'*interglaciaire*, sans qu'il soit nécessaire que l'on trouve des formations morainiques au-dessus et au-dessous. Il suffit, pour justifier l'expression au point de vue géologique, que la faune en question soit de l'âge des faunes dont la position interglaciaire a été reconnue dans d'autres régions, en Suisse et en Angleterre, par exemple. Or, c'est là justement le cas pour la faune de Villefranche et j'ai eu parfaitement soin d'expliquer l'expression d'*interglaciaire* dans le texte de mon Mémoire.

J'arrive enfin à la question la plus importante, celle qui a trait à la détermination des espèces fossiles recueillies dans le gisement de Villefranche, et par conséquent à la fixation de l'âge absolu de cette faune. M. de Mortillet met en doute la présence en ce point du *Rhinoceros Mercki*, espèce tout à fait caractéristique de la faune dite *chelléenne* ou *interglaciaire*. Or, les pièces sur lesquelles repose ma détermination ont été montrées à M. de Mortillet à la Faculté des sciences de Lyon. Leur détermination a été

reconnue exacte par M. le professeur Gaudry et par d'autres paléontologistes; ces pièces sont d'ailleurs figurées en phototypie dans les planches de mon mémoire et le contrôle paléontologique en est par conséquent tout à fait facile. Je ne m'explique pas que M. de Mortillet ait pu penser à rapporter les dents du rhinocéros de Villefranche au *Rhinoceros tichorhinus* dont les molaires sont si différentes de celles du *Rhinoceros Mercki* et si faciles à en distinguer. Comme conclusion, je suis donc obligé de maintenir le fait de la présence certaine du *Rhinoceros Mercki* dans les sables de Villefranche.

Je ferai une observation analogue pour les bois de Cervidés que M. de Mortillet a aperçus dans les vitrines de la Faculté de Lyon. Ces bois appartiennent, à n'en pas douter, à une espèce tout à fait identique au *Cervus elaphus* actuel, et n'ayant aucune ressemblance avec le Renne, comme paraît l'insinuer mon contradicteur. J'affirme à nouveau que le Renne n'a jamais été trouvé dans le gisement en question.

Enfin en ce qui concerne la détermination de l'*Elephas* qui se trouve à Villefranche, j'ai eu soin d'indiquer que, dans l'état actuel des découvertes, elle devenait encore douteuse. Il est plus que probable qu'il s'agit de la race du bassin du Rhône, nommée par Jourdan *Elephas intermedius* et que l'on a alternativement rapprochée de l'*E. antiquus* et de l'*E. primigenius*. En résumé l'*E. intermedius* est une espèce aussi bonne qu'une autre, et dont la signification climatérique n'est précise, ni au point de vue du froid, ni au point de vue de la chaleur.

Mais ce qui est parfaitement établi, c'est que la faune de Villefranche est dans son ensemble une faune de climat tempéré ou même chaud, et où manquent absolument toutes les formes d'animaux dits glaciaires, tels que le Renne, le *Rhinoceros tichorhinus*, le *Mammoth* sibérien, etc.

L'association de cette faune à des silex humains de type *moustérien*, avec retouches sur une seule face est également un fait au-dessus de toute contestation. Quelque explication que l'on en donne, il faut en tout cas que cette explication soit d'accord avec les faits précités et qu'il me paraît nécessaire de rappeler en les maintenant,